



Paris le 29 avril 2022

## **1<sup>er</sup> mai 2022 : Le SAF appelle à rejoindre les cortèges syndicaux !**

Alors que notre pays demeure dans une crise sociale, économique et démocratique sans précédent où les inégalités s'accroissent, la reconduction d'un Président ayant mené une politique de restriction de nos libertés, de surveillance de masse pénalisant les citoyennes et citoyens au détriment des principes de la République, appelle une mobilisation sans faille.

Il est plus que jamais nécessaire de se rassembler et d'agir pour la défense de notre modèle de protection sociale, de nos services publics et de nos libertés.

Le Syndicat des Avocats de France exprime sa solidarité avec les organisations syndicales de [salarie.es](http://salarie.es), de fonctionnaires, de chômeurs chômeuses et de [retraite.es](http://retraite.es), et appelle l'ensemble des avocates et des avocats à rejoindre leurs cortèges.

**Le 1<sup>er</sup> mai, partout en France, soyons nombreuses et nombreux dans les manifestations !**